



Laboratoire agr e par :

- le Minist re de la Sant 

- le Minist re en charge de l'Environnement

Draguignan, le 02/09/2023

## Rapport d'essai d finitif

COMMUNE SALERNES  
PLACE GEORGES CLEMENCEAU

83690 SALERNES

Autre(s) destinataire(s):

Num ro Labo : 2023.12650-1

D pos  le.....: 31/08/2023 13:45

Pr lev  le.....: 31/08/2023 par ROLAND CHRISTOPHER

M thode de pr l vement.....: FD T 90-521 (c); NF EN ISO 19 458 (c) - pr l vement en subsurface

Motif de pr l vement.....: Contr le sanitaire

Type de visite : Baignade

N� �chantillon	Heure Pr�l�vement	Commune	N� et nom du Point	Type analyse	D�but d'analyse
2023.12650-1-1	13:08	SALERNES	2869 BAINNADE DE LA MUIE	Eau de baignade (eau douce)	31/08/2023

### R sultats

N� �chantillon	Localisation exacte	Temp�rature de l'eau au moment du pr�l�vement M�thode � la sonde	Escherichia coli NPP NF EN ISO 9308-3	Ent�rocoques intest. NPP NF EN ISO 7899-1
2023.12650-1-1	BAINNADE DE LA MUIE	17.6 �C (c)	15 /100 ml (c)	15 /100 ml (c)

	Escherichia coli	Ent�rocoques intestinaux
Eau de Baignade Douce	1800 NPP/100mL	660 NPP/100mL
Eau de Baignade	1000 NPP/100mL	370 NPP/100mL

Note d'information N DGS/eA4/2014/166 du 23 Mai 2014 relative aux modalit s de recensement, d'exercice du contr le sanitaire et de classement des eaux de baignades pour chaque saison baln aire   compter de l'ann e 2014, compl t e par les exigences sp cifiques de l'ARS DT 83.

#: Les limites imp ratives (Lim. Imp.) sont issues des textes r glementaires en vigueur; les param tres qui d passent les Lim. Imp. apparaissent en **italique-gras-soulign **

Pierre-Olivier Ouary  
Responsable du service analytique

(c) : Essais et / ou pr l vements couverts par l'accr ditation COFRAC. L'accr ditation de la section essais du COFRAC atteste de la comp tence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accr ditation.

(e) : Essais r alis s sous couvert de l'agr ment du Minist re en charge de l'Environnement dans les conditions de l'arr t  du 27 Octobre 2011.

(S) Essais r alis s par le laboratoire CARSO-LSEHL sur le site de V nissieux (n  port e 1-1531)

Le rapport ne concerne que les  chantillons soumis   analyse. Il contient 1 page(s). La reproduction partielle de ce rapport et la r f rence   l'accr ditation du laboratoire sont strictement interdits. Pour d clarer ou non la conformit    la sp cification, il n'a pas  t  tenu explicitement compte de l'incertitude associ e au r sultat. Les conclusions r glementaires sont couvertes par l'accr ditation si l'ensemble des r sultats pris en consid ration pour conclure sont couverts par l'accr ditation. Les donn es concernant la r ception, la conservation, le traitement pr -analytique, le traitement analytique et les incertitudes sont transmises sur demande. Ce rapport n'est valable que sign  par une personne habilit e. Lorsque le pr l vement est r alis  par le client ou son mandataire, le LDA83 ne peut  tre tenu pour responsable de l'exactitude des donn es fournies par le client et report es sur le rapport d'essais.

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGENIERIE DU VAR – Tel: 04.83.95.32.30 - Ldai83@var.fr

Site de Draguignan: 375, rue jean Aicard - 83300 DRAGUIGNAN - Site de Toulon: 6, Avenue Fran ois Cuzin - 83000 TOULON

N  labo :  
2023.12650-1

Mod le:  
B.HY\_02  
Version :  
07

Page 1 / 1